



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 26 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 20 septembre 2024.

Secrétaire de séance : Monsieur Robin DELPLANQUE

L'An deux mil vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (28) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Monsieur Gautier MIGNOT.

Excusé(s) ou Absent(s) : (5) Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Marie-Stéphanie VERVAEKE), Madame Emmanuelle VANDOORNE (pouvoir donné à Claudine HEYMAN), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Mme le Maire), Madame Camille VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Robin DELPLANQUE), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Alain RIME).

3 - DEMANDES D'ÉVOLUTIONS DU PLU 3 POUR LA VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Rapport de Mme le Maire

Vu en commission générale le 16 septembre 2024.

Le 28 juin dernier, le conseil métropolitain de la Métropole Européenne de Lille (MEL) a approuvé le PLU3 au terme de plus de 3 ans de travail de révision.

Afin d'être agile dans la gestion du document d'urbanisme, et parce que des besoins de corrections et d'ajustements ont émergé, le conseil métropolitain, lors de sa séance du 28 juin dernier, a lancé des procédures d'évolution de son PLU3 sur deux sujets :

1. Une procédure dédiée à ExtraMobile (SDIT), pour accompagner le déploiement de la ligne Tramway Roubaix - Tourcoing
2. Une procédure de toilettage et d'ajustements du PLU3

Cette procédure d'évolution pourra principalement traiter :

- Les évolutions nécessaires aux projets ou opérations d'aménagement
- Les ajustements et corrections sur des sujets mineurs
- Les suites des demandes de l'État sur le PLU3 au sujet de la mixité sociale et des gens du voyage
- Le déploiement des outils du PLU pour encadrer le potentiel en renouvellement urbain et pour préserver les espaces agricoles et naturels.

Le calendrier prévisionnel commun aux deux procédures est le suivant :

- **28 juin 2024** : approbation du PLU3 et lancement des procédures d'évolution du PLU
- **Février 2025** : Arrêt du projet de PLU3 et bilan de la concertation
- **2ème trimestre 2025** : Avis des partenaires, communes et enquête publique
- **Octobre 2025** : Approbation des procédures d'évolution

Aussi, la ville demande dans le cadre de l'évolution du PLU3, les évolutions listées ci-dessous :

1	Modification du projet concerné par l'emplacement réservé de superstructure (ERS) n°7 - impasse Liard – abandon d'un projet de création d'un parc de stationnement au profit d'un projet de création d'une aire de jeux
2	Création d'un emplacement réservé vert (ERV) sur les parcelles AH 21, AH 29, AI 22, AI 34, AH 227, AH 24, AH 361, AI 75, AH 344 représentant une surface totale de 46 286m ² pour la préservation des espaces naturels et la création d'un espace de maraîchage, situées rue du Dronckaert
3	Suppression des emplacements réservés au logement (ERL) L1 situé rue des Fromets (résidence Domaine du Saule), et L5, situé rue du Dronckaert (résidence Domaine des Près), situé en raison de la livraison et mise en service des opérations de logement
4	Projet MASURE avec une demande de faire évoluer le contenu de l'ERL avec 40% du nombre de logements et non de la SP
5	Inscription de la parcelle BA 0684, située avenue du Ferrain à Neuville-en-Ferrain, dans la catégorie des jardins familiaux
6	Demande réitérée de protéger l'alignement d'arbres et d'espaces verts qui longe le boulevard des Hauts de France au travers de l'inscription d'un espace boisé classé (EBC)

➤ **Ouï l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations

Envoi en Préfecture le
- 2 OCT. 2024
NEUVILLE EN FERRAIN



Marie TONNERRE-DESMET


Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-Présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille